



CREPAN

Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature. 74 boulevard Dunois 14000 CAEN tel : 02.31.38.25.60.
E-mail : crepan@gmail.com

Fédération régionale d'associations de préservation de l'environnement de Basse-Normandie
Membre de France-Nature-Environnement (F.N.E.) et du Bureau Européen de l'Environnement (B.E.E.)

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Mairie de Fleury-sur-Orne
10, rue Serge Rouzière
14123 Fleury-sur-Orne

Caen, le 17 juin 2016

Objet : enquête publique, projet InterIkéa à Fleury-sur-Orne

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Le projet de centre commercial InterIkéa envisagé sur la commune de Fleury-sur-Orne appelle de notre part les observations suivantes.

Tout d'abord, en cumulant l'ensemble des projets sur le secteur, ce sont près de **87 ha de terres agricoles qui seront artificialisés et imperméabilisés**, accentuant l'étalement urbain et la disparition des terres agricoles.

Ce projet situé en périphérie sud, prévoit un parking d'environ 2000 places. Les déplacements se feront donc principalement en voiture, le site étant très mal desservi par les transports en commun et les aménagements pour les cyclistes ou piétons reliés à la ville étant quasiment inexistant. **La situation du site ainsi que le trafic généré surchargeront donc encore ce secteur déjà problématique au niveau de la qualité de l'air.** Sans oublier les camions qui, quotidiennement, viendront alimenter la zone commerciale (estimés à 56 camions par jour). Les grands principes énoncés il y a quelques mois lors de la COP 21 semblent soudain bien loin des préoccupations, rattrapés par les réalités économiques de court terme.

L'argument tenant à l'augmentation de la biodiversité du site par l'implantation du projet (déjà discutable en lui-même) ne pourrait pas, en tout état de cause, contrebalancer **l'impact que le projet aura sur la qualité de l'air et l'environnement dans son ensemble.**

Il est également important de souligner que **l'augmentation du trafic routier lié au projet irait en contrariété** avec les PDU (plan de déplacement urbain), SRCAE (Schéma régional Climat Air Energie) et certains points du SCOT notamment « avoir un impact mesuré en matière de déplacement automobile » ou encore « limiter la consommation d'espaces agricoles ou naturels, par des projets qui nécessitent d'importantes capacités de stationnement ».

Le projet présente **de nombreuses incertitudes quant à la gestion des eaux pluviales et la qualité des eaux souterraines.** En effet, sur 87 hectares imperméabilisés, à raison de 750mm de pluviosité moyenne annuelle, la quantité d'eau à canaliser dépasse les 650 000m³, près de 2000m³ par jour en moyenne, et plus de 50 000m³ en quelques heures en cas de fort orage tel que celui du 22 juillet 2013.

Enfin, les avantages ponctuels de la zone commerciale (prix et offre globalisée), ne sauraient compenser **les conséquences néfastes sur les commerces de proximité situés en centre-ville** ainsi que la vie des quartiers et les coûts des transports en voiture.

Ainsi, nous vous demandons d'émettre **un avis défavorable** au projet d'InterIkéa sur la commune de Fleury-sur-Orne.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en notre sincère considération.

Pour le CREPAN
La Présidente,
Claudine Joly

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Joly', with a horizontal line underneath it.